

de sa logique pour réduire au silence le jeune philosophe qu'il appelait l'éternel bavard ! Au temps où Boston fut bâti d'après je ne sais quel archétype, il se passa bien des événements fameux... alors. C'est dans la salle de Boston que la Justice éleva d'abord ses tribunaux au milieu de la gent écolière. Jusqu'à cette époque, les écoliers vivaient sans tribunaux autres que ceux du Directeur. En ce temps-là, ils conçurent l'idée de régler entre-eux une foule de petits griefs. Dans ce vieux Boston dont vous voyez les ruines éparées, j'ai entendu des plaidoyers d'une éloquence brûlante à l'occasion d'une chiquenaude appliquée illégalement. Nous y mettions de l'importance. Demandez aux anciens que vous rencontrerez. Je me souviens qu'un petit fut un jour cité à comparaître devant notre cour, celle des grands siégeant à Boston. Ce petit scélé était aussi coupable que Bazaine, le maréchal Français qui vient d'être condamné pour avoir trahi la France et livré Metz au Prussien, avant d'avoir épuisé les moyens de défense. Notre Fa aine en herbe avait, je crois, trahi son parti dans une épouvantable guerre de boules de neige. Officier supérieur, chargé d'un poste important pour la défense du fort blanc, le malheureux était passé à l'ennemi entraîné, dit-on, par la promesse de douze osselets.

..... Quid non pectora mortalia cogis
Auri sacra fames!

L'attentat fut prouvé. Le croiriez-vous, mon jeune ami, le coupable fut acquitté ! Vous ouvrez les yeux et vous êtes indigné. Vous auriez raison en thèse générale ; mais notre Bazaine de Collège était, à la cour des petits

un des plus intrépides défenseurs des causes désespérées. C'est le moyen que plaïda l'avocat. J'étais juge : il me souvient encore de l'habileté de cet avocat, nommé D... " Mon client, disait-il, est passé à l'ennemi. Pourquoi, Messieurs ? Vous croyez que c'est par lâcheté, intérêt ou quelque autre motif moins avouable encore ? Détrompez-vous. Il n'est pas de ceux qui disent, "périssent la patrie plutôt qu'un principe" ; au moment de voir le fort crouler et l'ensevelir sous ses ruines de neige, il a pensé à cette foule de jeunes malheureux qui, lui mort, resteraient sans défense sous les accusations foudroyantes de l'éloquent S— (S—t était alors procureur de la Reine chez les petits)

Mon client s'est écrié avec un vieux Romain : *Cedant arma togæ*. Messieurs, si vous condamnez mon client, qui donc défendra désormais l'innocence opprimée chez nos jeunes confrères, qui résistera au terrible ministre d'une trop inexorable justice, à S...t, ce gosier de fer, *vox ferrea* ?

Eh bien ! mon jeune ami, cet argument fut vainqueur ; le traître qui aurait du passer vingt ans aux îles de Ste. Marguerite, fut déclaré excusable, vu les motifs et les circonstances ; et reconduit dans la salle des petits aux acclamations enthousiastes de tous les enticheurs d'osselets, de tous bailleurs de sobriquets, en un mot, de tous ceux qui étaient connus pour avoir souvent maille à partir avec Madame la Justice.

à continuer.



Collegiana.

— 0 —

Bien cher F. P.

Je crois que tu veux rire de moi lorsque tu me demandes sur ta dernière lettre comment on passe le Jour de l'An au Collège, comme si tu ne te rappelais pas l'avoir passé en Syntaxe. Cependant, je te dirai : *assez agréablement*. Tu me feras peut-être remarquer que je puis dire avec le petit Roger Bon-temps de Mr. Trudelle :

Pour moi tout se change en fête
Et devient amusement
J'ai le jeu seul dans la tête
C'est mon plus cher élément.

Mais peu importe, si tu veux en juger encore une fois par toi-même, viens et suivons la gente typographe qui s'assemble aujourd'hui. Et à la suite de Mr. le Gérant entrons dans la salle où Mr. le Propriétaire a eu la délicatesse de faire préparer une splendide collation.

A peine sommes nous assis, que tout rentre dans le plus profond silence. L'on aurait pu se croire dans le palais d'Harpocrate tant chacun tenait à ne pas rompre le silence. Alors, un des anciens, tenant une large feuille de papier, s'inclina devant Mr. le Gérant. Après les souhaits de bonne année, et de prospérité à l'atelier, il pria Mr. le Gérant d'excuser notre légèreté qui nous avait fait franchir la grande distance qui nous sépare de sa dignité. Et graviter commotus, il termina par la promesse solennelle que jamais les grévistes de l'Internationale n'auraient d'adhérents dans l'atelier du Collégien.

En signe d'approbation nous battîmes vivement des mains. Mr. le Gérant nous répondit avec dignité. Mr. le Propriétaire prononça ensuite quelques paroles comme il sait si bien le faire dans les occasions solennelles.

Ce fut alors un véritable tonnerre d'applaudissements. Puis Ganimède ayant fait couler le nectar dans nos verres, un toast fut porté à la santé de Mr. le Propriétaire.

Nous nous approchâmes ensuite de la table qui était chargée de bonbons délicieux. Et après plusieurs santés portées à Mr. le Gérant, au Collégien et à la prospérité de l'atelier nous primes joyeusement le chemin du réfectoire, nous étant très-bien amusés depuis la sortie des Vêpres jusqu'au souper.

Un invité.